

Nadine Cordova-Naïtali

Travailler en cartel *

Avant de commencer mon exposé, je tiens à remercier Annick Delaleu de son invitation. C'est la première fois que je viens à Angers dans le cadre des Forums et je suis heureuse de partager ce moment avec vous. C'est en tant que responsable des cartels de l'EPFCL-France que j'interviens aujourd'hui. Cette fonction m'a permis d'approfondir ma compréhension du dispositif du cartel. Et j'espère que cet après-midi nous permettra d'avancer sur le sujet.

Comme vous l'avez noté certainement, c'est le signifiant « travailler » que j'ai mis en tête de mon titre, avant celui de « cartel ». Travailler sur ce thème n'a pas été une tâche facile parce que tout simplement le cartel ne peut se détacher d'un acte, celui d'un homme, Jacques Lacan. Je crois donc nécessaire de resituer la naissance des cartels par rapport à ce point central. Rappelons que l'« Acte de fondation » du 21 juin 1964 inaugure l'École française de psychanalyse, rebaptisée dès le « Préambule » École freudienne de Paris. Ce qui nous intéresse, c'est que cet « Acte » noue trois signifiants et un nom : École/travail/cartel et Jacques Lacan.

Replaçons d'abord le contexte historique, institutionnel et humain du cartel. Je rappelle que le 2 août 1963, dans la « Directive de Stockholm », les dirigeants de l'IPA retirent définitivement à Lacan le titre de didacticien et annoncent que ses analysants en formation seront dirigés vers d'autres didacticiens, parce qu'ils veulent garantir la rigueur de la formation de ses membres.

Depuis une dizaine d'années déjà, Lacan avait été plusieurs fois rappelé à l'ordre par les dirigeants de l'IPA, tout particulièrement au sujet de la durée des séances. Mais quelque chose de plus profond semble menacer : serait-ce le style de Lacan ? Ses séminaires gêneraient-ils ?

* Intervention faite à Angers le 13 septembre 2012.

Quelque chose déjà témoigne d'une « psychanalyse en acte » comme le formulera Lacan dans le préambule de son « Acte de fondation ¹ ». En fait, la question qui se dégage concerne les effets de l'analyse et de son acte dans la formation et la transmission de la psychanalyse. Lacan vient bouleverser ce qui était convenu au regard du « père » freudien, assise à laquelle il ne fallait pas trop toucher au risque de désagréger l'institution en place. Ce qui semble insupportable aux dirigeants de l'IPA, c'est que Lacan, à travers ses séminaires, cherche à nouer la pratique et la formation des psychanalystes.

Lacan n'est donc pas entendu car son discours dérange. Excommunié, il est touché au cœur de sa cause, le champ que Freud a ouvert : la psychanalyse. C'est dans ce contexte douloureux, de mise hors du champ de sa communauté, que Lacan quelques mois plus tard fonde son École. Il opère par cet acte un tournant majeur qui touche l'ensemble du dispositif de la cure ainsi que la psychanalyse dans la cité. Le monde de la psychanalyse vient de subir une turbulence qui va changer son paysage.

Reprenons maintenant les premières lignes de l'« Acte de fondation ». Vous le trouverez dans les *Autres écrits* et dans notre Annuaire, c'est le premier texte fondateur de notre communauté. Je cite Lacan : « Je fonde – aussi seul que je l'ai toujours été dans ma relation à la cause psychanalytique – l'École française de psychanalyse, [...] ». Et c'est dans cette École qu'il nous invite à accomplir un travail dont l'objectif est clair : garantir la praxis originale du champ que Freud a ouvert en restaurant, je cite Lacan, le « soc tranchant de sa vérité ² ». Lacan maintiendra jusqu'au bout cet objectif, qu'il rappellera dans la « Lettre de dissolution » du 5 janvier 1980. Il aura le courage au nom de cet objectif de dissoudre sa propre École, qu'il avait fondée seize ans plus tôt.

Ce « mouvement de reconquête », comme il l'appellera, passe par une formation qui s'appuie à la base sur « l'exécution » d'un travail qui se fera dans un petit groupe. Ceux qui viendront dans cette École adopteront, je le cite, « le principe d'une élaboration soutenue dans ce petit groupe ». Lacan en donne la structure en posant les bases vivantes et modestes de ce travail dans l'École. Je vous fais

1. J. Lacan, « Acte de fondation », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 240.

2. J. Lacan, « Acte de fondation », dans *Annuaire EPFCL*, p. 133.

remarquer que le signifiant *cartel* n'apparaîtra que dans la « Note adjointe » à l'« Acte de fondation ». C'est au cinquième point de la Note dit « de l'engagement dans l'École » que le mot *cartel* est livré.

Vous entendez bien que le premier point qui se dégage de l'« Acte de fondation » est la solidarité qui existe entre la création de l'École et le cartel. Et nous avançons vers ce qui fait la spécificité du cartel dans l'École de psychanalyse puisque de création nous ne pouvons les dissocier. En résumé, la naissance de l'École n'est pas sans le cartel, et le cartel pas sans l'École.

Nous devons par conséquent faire un détour. Pourquoi une école de psychanalyse ? Qu'est-ce qui fait sa particularité par rapport aux différentes communautés analytiques ? Depuis Freud, ces dernières sont autant de tentatives pour répondre à la formation du psychanalyste et en donner une garantie. Seulement, il ne faut oublier que la psychanalyse est l'invention d'un seul homme, Sigmund Freud, autour duquel se rassemblent et se sont rassemblés les groupes analytiques. Lacan, dans le *Séminaire XI*, quelques mois avant l'« Acte », pose le diagnostic suivant : le péché originel de l'analyse c'est le péché originel de Freud lui-même³. Quelque chose chez ce dernier n'a pas été analysé et concerne la question du père, de ses origines. Vous comprenez alors que l'excommunication de Lacan touche ce point même. Les communautés analytiques sont donc des groupes qui vont avoir un meneur, un chef, un père, parce qu'elles sont prises par le symptôme de Freud, du créateur. Si Freud a bien ouvert une voie, Lacan, lui, cherche à la restaurer, mais en prenant en compte les effets de groupe inhérents à tout groupe, le nôtre compris ; il y a du refoulé, « c'est irréductible ». Voilà pourquoi Lacan fonde l'École. L'École prise dans son sens antique, je cite Lacan, « est lieu de refuge, voire de bases d'opération contre le malaise de la civilisation ».

Contre le malaise de la psychanalyse, elle est une communauté de travail, d'expérience, qui tente de parer au tarissement du travail et aux effets de groupe – se reporter au texte très éclairant de Freud : « Massenpsychologie », dans *Essais de psychanalyse*.

L'objectif de travail pour le « retour à Freud » vise par conséquent la formation du psychanalyste et sa responsabilité dans la

3. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XI, Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Seuil, Paris, 1973, p. 16.

transmission de la psychanalyse. Ce qui prend en compte une dimension nouvelle, inédite. Lacan pointe, toujours dans le *Séminaire XI*, que la formation de l'analyste, soit l'analyse didactique, je le cite, « ne peut servir à rien d'autre qu'à [...] ce point que je désigne [...] le désir de l'analyste ⁴ ». La question de la garantie se pose alors autrement ; l'École garantit la structure de l'inconscient et ce pour quoi un analyste prend cette place.

Dans ce contexte, le cartel, ouvert à tous ceux qui sont intéressés par la psychanalyse, prend une place singulière, voire vitale pour que Lacan, à la suite de la dissolution de l'École freudienne de Paris, le restaure « sans délai » le 11 mars 1980. Cet « organe de base » semble bien être un pari pour la survie de la psychanalyse.

Le cartel

Dans l'article de 1945 intitulé « La psychiatrie anglaise et la guerre ⁵ », Lacan avait déjà parlé du dispositif de petit groupe. Deux psychanalystes anglais, Rickman et Bion, avaient réalisé pendant la Seconde Guerre mondiale des expériences novatrices dans un service dit de rééducation de soldats irréductibles. Lacan avait salué ce travail. Je relève une de ses remarques, qui donne l'esprit dans lequel Lacan a conçu le cartel : « J'y retrouve l'impression du miracle des premières démarches freudiennes : trouver dans l'impasse même d'une situation la force vive de l'intervention. »

Dix-neuf ans plus tard, Lacan présente pour la première fois les principes du cartel dans l'« Acte de fondation » de 1964, puis dans le texte du 11 mars 1980, « D'écolage », il formalise en cinq points le dispositif. Je cite le début du texte, car il insiste encore sur l'intérêt du cartel et de son maintien malgré la dissolution de l'École : « [...] je démarre la Cause freudienne – et restaure [...] l'organe de base repris de la fondation de l'École, soit le cartel, dont, expérience faite, j'affine la formalisation ». Vous voyez, il ne lâche pas sur ce point.

À partir de ces deux références, je vais définir l'organisation du petit groupe :

1. D'abord *le nombre*. Le cartel se compose d'un groupe de personnes, les cartellisans : 3 au moins, 5 au plus, 4 étant la juste mesure.

4. *Ibid.*, p. 14.

5. J. Lacan, « La psychiatrie anglaise et la guerre », dans *Autres écrits*, op. cit., p. 101-120.

Lacan précisera en 1980 que quatre se choisissent, pour poursuivre un travail qui *doit* avoir son produit. Il ajoute : *produit propre à chacun, et non collectif*. Nous y reviendrons. À ces cartellisants, Lacan ajoute un *plus-un*, qui est chargé de la sélection, de la discussion et de l'issue à réserver au travail de chacun. Il ajoutera que la conjonction des quatre se fait autour de ce plus-un, qui, s'il est quelconque, doit être quelqu'un. À charge pour lui de veiller aux effets internes à l'entreprise, et d'en provoquer l'élaboration ;

2. *Le temps* du cartel. Au bout d'un certain temps, les éléments du groupe permutent dans un autre petit groupe. Pour prévenir l'effet de colle, la permutation doit se faire au terme fixé d'un an, deux maximum. Là, vous repérez l'équivoque avec École. Lacan cherche à trouver des solutions pour limiter les effets de groupe ;

3. *L'objectif spécifique* du cartel. Il est précisé dans le texte de 1980 : aucun progrès n'est à attendre, sinon une mise à ciel ouvert périodique des résultats comme des crises du travail. Nous noterons ainsi que, même si Lacan tient au dispositif du cartel, il en montre la fonction modeste qui ravale la question de l'idéal ;

4. Enfin, *la constitution du groupe*. Elle se fait par choix mutuel. Lacan soulignera que le tirage au sort (autre manière de se constituer en cartel) assurera le renouvellement régulier des repères créés aux fins de vectorialiser l'ensemble. Le tirage au sort a lieu, comme vous le savez peut-être, lors des soirées ou après-midi des cartels organisées dans les différents pôles, où des cartellisants et des plus-un exposent leur produit. Vous avez sans doute remarqué que les cartellisants qui se sont regroupés soit par choix mutuel, soit par tirage au sort recherchent le « plus-un » dans un second temps.

Quelques remarques par rapport à ce cadre. Les participants peuvent ou non être membres de l'École, analystes ou non-analystes. Les permutations font bouger les lignes. Le plus-un n'est ni un grade supérieur, ni du côté d'une chefferie mais est une fonction.

Le cartel se situe de ce fait dans un espace « pas tout » de l'École qui laisse une chance au mouvement et limite les effets d'enfermement et de repli de l'École sur elle-même. Il est bien un organe de base, fondamental pour la transmission de la psychanalyse en intention et en extension. Par conséquent, la formation du psychanalyste dans l'École s'appuie à la base sur un socle ouvert.

Vous lirez à la page 232 de l'« Acte » que Lacan en 1964 avait proposé que l'adhésion à l'École se fasse par le cartel. Ce qui ne s'est jamais fait. Lacan le relève en 1975, et admet que c'est quelque chose qui n'a pas marché. Il constate que les demandes d'entrée se sont faites de façon individuelle.

Je voudrais maintenant m'arrêter sur un mot qui m'a interpellée dans l'« Acte de fondation » et dans la lettre de la Cause freudienne du 23 octobre 1980. Il m'a éclairée pour comprendre la cohérence de l'invention de Lacan et de son projet. Je cite de nouveau Lacan dans l'« Acte » : « Je fonde – aussi *seul* que je l'ai toujours été dans ma relation à la cause analytique. » Et dans la lettre il écrit : « Je fais ce que j'ai à faire, qui est de faire face au fait, frayé par Freud, de l'inconscient. Là-dedans je suis *seul*. »

« *Seul* ». On pourra bien sûr y entendre que dans le contexte institutionnel, et de la création de l'École qui fait suite à l'excommunication, et de la dissolution de l'ÉFP par Lacan lui-même en 1980, il se trouve seul contre tous (avec quelques-uns). Car il s'applique à garantir ce qui concerne l'acte psychanalytique et à garder le vivant de la psychanalyse afin qu'elle ne se sclérose pas.

En plus de cela, n'y aurait-il pas dans ce « seul » la question qui témoigne de la structure même de l'inconscient ? Du « seul » de Lacan en tant que sujet, qui renvoie à notre « seul ». Le cartel trouve ici la logique de son existence. Car ce « seul » est aussi mis en tension avec le cartel dans les deux textes. Dans l'« Acte » d'abord, je n'y reviens pas, puis dans le texte de 1980, je reprends : « Là-dedans je suis *seul*. » Il ajoute tout de suite : « Puis il y a le groupe. J'entends que la cause tienne le coup. Le cartel fonctionne. »

Rappelez-vous, Lacan insiste pour que le produit du cartel soit propre à chacun et non collectif, le travail ne doit donc pas faire colle mais École – je cite Lacan dans la « Lettre de dissolution » du 18 mars 1980 : « Il faut que j'innove, ai-je dit – sauf à rajouter que : pas tout seul. Je vois ça comme ça : que chacun y mette du sien. Allez-y. Mettez-vous à plusieurs, collez-vous ensemble le temps qu'il faut pour faire quelque chose, et puis dissolvez-vous après faire autre chose. »

Vous sentez bien que Lacan fait battre deux points : le « un par un » du travail lié au « seul » du symptôme singulier, mais « *pas tout seul* », « pas sans le petit groupe » et « pas sans l'École » dont il est

issu. C'est peut-être un cadre pour limiter les effets morbides de la jouissance et laisser place au désir.

Je compléterai enfin mon propos par une autre référence importante. Les 12 et 13 avril 1975 ont lieu avec Lacan les premières journées des cartels de l'École freudienne de Paris. Elles ont permis de débattre sur le dispositif du cartel et de penser tout particulièrement la fonction du plus-un. Pour revenir au nombre, Lacan insiste lors de ses journées sur la nécessité que ce groupe soit petit, pas plus de six personnes. Il affirme que ce sont des raisons théoriques, liées à la structure, qui justifient cette quantité, je ne détaillerai pas ici. Ce qu'on peut dire quand même, et de façon plus globale, c'est que le travail en cartel est théorisable par le nœud borroméen, que Lacan est en train d'élaborer la même année dans son séminaire *R.S.I.* Dans le cartel, le nouage prend en compte le corps, le nombre, les noms, le travail et la fonction du plus-un. La ficèle que Lacan va manipuler témoigne de l'importance de la consistance, de la matérialité, de la souplesse du fil, de ce qui échappe, de ce qui rate... On est là avec nos corps dans le cartel et il y faut un petit nombre de corps parlants pour ça puisse fonctionner. Cela a pour conséquence de laisser place à quelque chose qui manifeste que le savoir est bribe de savoir, qu'il y a du manque, qu'il y a du réel en jeu. C'est que ce petit groupe est tenu justement par le réel lui-même, qui s'oppose au sens et n'a pas de sens. Réel, imaginaire et symbolique se nouent dans le cartel.

La cure est visée : le cartel permet de penser non seulement les effets de son analyse mais aussi l'expérience analytique elle-même. Il est le *lieu* où s'accomplit un travail d'élaboration soutenu qui peut rendre compte précisément de ce que l'expérience analytique de chacun dépose. Il s'agit de ne pas y faire obstacle. Le plus-un est là pour y veiller.

L'autre dispositif qui peut recueillir au un par un ce que l'expérience analytique dépose est la passe, que Lacan instaure dans la « Proposition de 1967 » et qui scelle ce que j'appellerai le soc tranchant du réel, pour faire écho aux termes de Lacan.

Le cartel a pour fonction de recueillir le fruit de l'expérience : dans un cas le travail et le produit propre à chacun, dans l'autre le produit, l'AE. Ce sont ces productions qui alimentent notre communauté car elles recèlent le terreau d'un savoir à inventer.

Conclusion

Comme vous pourrez le lire dans l'« Acte de fondation », Lacan martèle plusieurs fois le signifiant « travail », toujours noué à l'École et au cartel. Ce n'est pas un vain mot. Ne dit-on pas, quand on est en analyse, « je fais un travail ». Cela nous rappelle la double origine latine du mot « travail » : *trepalium*, qui est un instrument d'immobilisation, et *trabacula*, qui, lui, désigne un chevalet de torture. (Une remarque : le mot « école », lui, issu du latin *schola*, issu du grec *skolê*, signifie « arrêt de travail » dans le sens particulier de loisir consacré à l'étude, à la leçon. Cette définition qui a une note de légèreté semble s'opposer à celle douloureuse du travail.)

Je reviens à mon titre. Travailler en cartel ne suppose-t-il pas une forme d'immobilisation, de souffrance face au manque, par rapport à l'objet, au rapport de chacun au savoir, et à la fois une mise à distance que le dispositif permet, pour élaborer, se consacrer à l'étude de façon plus paisible ?

Travailler en cartel, c'est aussi le faire exister dans l'École. Il est vrai que le déclarer c'est soumettre le travail, selon l'« Acte de fondation », aux critiques et aux contrôles de l'École. Mais cela n'implique pas, je reprends les termes mêmes de Lacan, une hiérarchie la tête en bas mais bien une organisation circulaire. Il devient un cartel d'École. Il est inscrit dans *Le Catalogue des cartels*, qui est renouvelé tous les ans. Le *Catalogue* est un instrument de cohésion d'École qui recense régulièrement les cartels déclarés, avec leurs titres, ainsi que la liste de noms. Chaque cartellisant est en mesure de connaître, voire de contacter, les collègues travaillant les thèmes qui le concernent particulièrement. Cette année, une heureuse initiative a été réalisée, puisque le *Catalogue de cartels international* a été mis en ligne sur le site du Champ lacanien.

Seulement, dans la pratique, des cartels existent dans les associations de psychanalyse avec ou sans École, et des cartellisants font le choix de fonctionner en groupe de travail sans se déclarer. Les différents points évoqués dans l'exposé : la question institutionnelle, les effets de groupe, l'engagement, le dispositif, le lien à l'École semblent être autant de difficultés à faire le choix de déclarer les cartels. C'est un point dont nous parlerons si vous voulez tout à l'heure.

J'ajouterai une autre difficulté, peut-être plus subjective : déclarer les cartels, c'est aussi la possibilité d'être sollicité par des collègues pour produire un texte, lors de soirées des cartels par exemple. C'est se risquer, s'exposer. Pourtant, le fruit du travail de chacun exposé à d'autres peut apporter beaucoup par le style de l'intervention, le thème, la façon d'articuler le sujet, les questions qu'il soulève, la façon singulière de dire les choses, par ce qui passe. C'est un témoignage d'un bout savoir au un par un de ceux intéressés par la psychanalyse.

Alors bien sûr, déclarer le cartel, produire, c'est déjà un engagement dans l'École.

Je me suis rendu compte en terminant ce travail que ce n'est justement pas le signifiant « travail » qui inaugure mon titre, mais le verbe « travailler », à l'infinitif, qui ne porte pas par définition les marques ni de personne, ni du temps, mais porte la notion d'action.